



**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,  
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Lundi 10 février 2014 – 14 h 30**  
**Rue du Lombard, 69 – Salle 201**

**Ordre du jour**

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI) 111 (2013-2014) n° 1**
  - ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
  - ◆ Exposé de M. Rachid Madrane, membre du Collège en charge des Relations internationales.
  - ◆ Discussion générale.
  - ◆ Examen et vote des articles.
  - ◆ Vote sur l'ensemble du projet de décret.
  
- 2. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'installation du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI) 112 (2013-2014) n° 1**
  - ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
  - ◆ Exposé de M. Rachid Madrane, membre du Collège en charge des Relations internationales.
  - ◆ Discussion générale.
  - ◆ Examen et vote des articles.
  - ◆ Vote sur l'ensemble du projet de décret.

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

**3. Proposition de résolution visant à limiter strictement la publication et la diffusion, sous format papier, des rapports annuels des services publics, des organismes d'intérêt public au sens large qui dépendent de la Commission communautaire française, déposée par Mme Michèle Carthé, Mme Anne Herscovici, Mme Caroline Persoons, M. Joël Riguelle et M. Vincent De Wolf**

106 (2013-2014) n° 1

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé des auteurs de la proposition de résolution.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen des considérants et du dispositif.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de résolution.

**4. Divers**

**Composition de la commission**

Président : M. Hamza Fassi-Fihri  
Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

**Membres effectifs :**

PS : M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas  
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin  
MR : M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven  
FDF : M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul  
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

**Membres suppléants :**

PS : M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magérus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué  
Ecolo: Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte  
MR : M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum  
FDF : M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons  
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).